

COMITE TECHNIQUE COUR D'APPEL D'AMIENS le 23 novembre 2022

DECLARATION DE L'UNSa Services Judiciaires

Madame le Premier Président, Madame le Procureur Général

Nous sommes aujourd'hui le 23 novembre, lendemain d'une nouvelle journée de mobilisation des magistrats et des personnels de greffe. Ou devrais-je dire d'une nième journée de mobilisation, pour dénoncer encore et toujours la même situation d'un système judiciaire qui se délabre continuellement, qui n'arrive plus à répondre ni aux légitimes attentes des justiciables ni aux demandes des magistrats et fonctionnaires pour des conditions de travail qui ne seraient même pas bonnes, mais disons plus simplement correctes.

En effet, il n'est plus possible de travailler correctement dans notre ministère : le fonctionnement de nos outils informatique est, disons.....aléatoire ? Les connections fonctionnent quand elles le veulent bien, les logiciels qui ont manifestement été développés au rabais sont un obstacle au bon accomplissement du travail au lieu d'être une aide pour les personnels de greffe, qui de toute façon sont manifestement trop peu nombreux pour atteindre les objectifs qui leur sont fixés.

La Direction des Services Judiciaires pratique en permanence, depuis des années, un double langage qui est particulièrement déstabilisant pour nos collègues : nous recevons très régulièrement des messages de soutien et d'estime, ce qui est fort bien, mais lorsqu'il s'agit de réaliser concrètement ce soutien et cette estime, il n'y a plus d'argent. Non seulement il n'y a plus d'argent pour notre rémunération, ou plus d'argent pour augmenter les astreintes de week-end, mais en outre, lorsque les heures supplémentaires sont écrêtées, on nous demande de travailler gratuitement !

C'est dans ce contexte, Madame le Premier Président, Madame le Procureur Général, que l'UNSa Service Judiciaires souhaite attirer votre attention sur la situation particulière du Tribunal Judiciaire de Beauvais.

Le Tribunal Judiciaire de Beauvais est, depuis trop longtemps, une juridiction « compliquée ». Sans vouloir remonter jusqu'au tragique suicide de notre collègue, toutes les difficultés que connaissent les juridictions sont ici amplifiées, retentissent sur le mode de fonctionnement et créent une ambiance de travail que nous n'hésitons pas à qualifier de délétère.

Le 23 juin dernier, à l'occasion de leur assemblée générale, les fonctionnaires de la juridiction ont très majoritairement adopté une motion dont les termes doivent nous inquiéter : cette motion dénonce, par exemple, des conditions de travail qui se dégradent fortement dans l'indifférence, l'absence de communication, l'absence de considération, l'absence d'un cadre de travail serein garantissant des règles de fonctionnement équitables et clairement établies, un climat anxiogène qui consiste à monter les corps et les personnels les uns contre les autres et à rechercher systématiquement un coupable.....et la liste est longue.

Cette motion alarmante n'a pourtant été suivie d'aucun effet et, malgré les efforts de la nouvelle directrice de greffe, ce climat toxique continue. L'UNSa Services Judiciaires a rencontré très récemment les collègues de Beauvais qui nous ont confirmé que leur situation devient intenable.

C'est pour cette raison que nous vous informons que nous avons agis en informant la Sous-Direction des Ressources Humaines des Greffes. Nous nous en sommes entretenus avant-hier 21 novembre, et nous allons faire une saisine écrite demandant à ce qu'une inspection soit diligentée dans cette juridiction afin de restaurer un climat de travail apaisé, serein, qui permettra enfin aux collègues de travailler dans des conditions tout simplement normales.